

ANNEXE 1 : BAREME DES PRIX DE TRAVAUX AGRICOLES **DE L'UDCAG - INTERCAMPAGNE 2022.**

Il est rappelé qu'un bon de commande signé par l'UDCAG doit être établi avant l'engagement des travaux. En outre, pour être valides, les factures doivent être contresignées par le producteur-adhérent.

	MONTANT		REMARQUES
	HT / Ha	TTC (TVA 8,5%)	
Préparation de sol classique :	394,38 €	428 €/Ha	
Phase 1 : Préparation du sol avec pulvérisateur lourd (Rome-Plow)	120,65 €	131 €/Ha	
Phase 2 : Passage à soc	128,76 €	140 €/Ha	
Phase 3 : Pulvérisage	61,84 €	67 €/ha	
Phase 4 : Sillonnage	83,14 €	90 €/Ha	
Autres Travaux :			
Sous Solage (Griffage profond)	120,65 €	131 €/Ha	
Rotocultivateur (rotalabour)	108,48 €	117 €/Ha	
Pulvérisage	61,84 €	67 €/Ha	
Gyrobroyage	37,51 €	41 €/Heure	
Sarclage mécanique	101,38 €	110 €/Ha	
Plantation forfait <u>classique</u> "clé en main"			
Les travaux de recourage sont à la charge du planteur quand ceux-ci ne découlent pas d'une mauvaise réalisation du prestataire agréé	1 013,83 €	1 100 €/Ha	
Epandage de matières organiques (écumes ; végégwa ; biogwa ; etc.)	184,34 €	200 €/Ha	
Entretien mécanique :			
Epandage engrais	53,74 €	58,30 €/Ha	
Epandage herbicide	53,74 €	58,30 €/Ha	
Griffage léger	74,01 €	80 €/Ha	
Entretien manuel :			
Fouille + Enlèvement d'Herbe de Guinée	354,84 €	385 €/Ha	Plafond 6 jrs / ha préfinancement
LES JOURNEES SUPPLEMENTAIRES SONT A LA CHARGE DU PLANTEUR			
Herbicide manuel			Au taux horaire légal en vigueur
Engrais manuel			

COMPLEMENT INFORMATION :

- Taux horaire légal en vigueur en mai 2022 : **10,85 €/ heure (SMIC Horaire Brut)** et **8,37 €/Heure (SMIC H.Net)**.
- Les transports d'eau et d'engrais ainsi que le chargement et déchargement des sacs d'engrais font l'objet d'un prix forfaitaire entre le producteur et le représentant de l'ETA ou CUMA, bien entendu, il y va de la responsabilité de chacun. **ILS NE SONT PAS PRIS EN CHARGE PAR L'UDCAG.**